

Compte rendu du Conseil municipal du 23 mai 2020 convoqué le 16/05/2020 en huis clos

La séance s'est déroulée dans la salle de motricité de l'école maternelle

Présents : M. Malhappe, S. Apruzzese, E. Mascret, C. Bourrat, L. Dujardin, J. Lehoux, P. Maisonneuve, T. de Ferrières, C. Huet, S. Lamouille, P. Avril, P. Boquet, G. Aubry, D Ferrandin, M.C Willaume

Sophie APRUZZESE est nommée secrétaire de séance.

Le Maire propose qu'à l'avenir le Secrétariat de séance soit tenu à tour de rôle par chaque conseiller et par ordre alphabétique. Accord des participants.

- 1) Le compte rendu de la séance du 10/02/2020 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.
- 2) Monsieur le Maire sortant, Michel Malhappe procède à l'appel nominal des conseillers élus le 15 mars 2020 et procède à leur installation :
Apruzzese Sophie (139 voix), Dujardin Laurence (139 voix), Lehoux Julien (139 voix), Mascret Evelyne (137 voix), Maisonneuve Pascaline (136 voix), Bourrat Christian (135 voix), de Ferrières Timothée (133 voix), Malhappe Michel (133 voix), Huet Céline (132 voix), Lamouille Stéphane (128 voix), Avril Pascal (127 voix), Boquet Paul (125 voix), Aubry Guillaume (120 voix), Ferrandin Dominique (120 voix), Willaume Marie-Catherine (94 voix)

3) Election du Maire

Monsieur Paul Boquet, doyen des membres du conseil municipal prend la présidence de la séance pour procéder à l'élection du Maire .

Auparavant il fait confirmer par le conseil municipal le huis clos pour raison sanitaire. Le conseil valide à l'unanimité cette décision.

Il déclare ensuite que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT est remplie. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Premier tour

Chaque conseiller à l'appel de son nom s'est rapproché de la table de vote et a déposé lui-même dans l'urne son enveloppe.

- Résultat du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstention : 01

Candidat : Michel Malhappe

Nombre de suffrages obtenus : 14

Monsieur Michel Malhappe a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Le maire remercie le conseil municipal pour sa confiance. Il donne ensuite lecture de la « Charte des élus » qui sera envoyée à chaque élu par mail.

4) Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de monsieur Michel Malhappe, maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (*art.L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7 du CGCT*) Le Maire a indiqué qu'en l'application des articles L.2122-1 et L 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé

qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait au mandat précédent de 3 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 3 le nombre d'adjoints au maire de la commune.

5) **Election des adjoints au maire**

Monsieur le Maire présente l'équipe d'adjoints avec laquelle il souhaite travailler à savoir Sophie Apruzzese première adjointe, Evelyne MASCRET deuxième adjointe et Christian Bourrat troisième adjoint.

- Election du premier adjoint

Chaque conseiller à l'appel de son nom s'est rapproché de la table de vote et a déposé lui-même son enveloppe dans l'urne.

- Résultat du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstention : 02

Candidat : Sophie Apruzzese

Nombre de suffrages obtenus : 13

Madame Sophie Apruzzese a été proclamée 1^{ère} adjointe au Maire.

- Election du deuxième adjoint

Chaque conseiller à l'appel de son nom s'est rapproché de la table de vote et a déposé lui-même son enveloppe dans l'urne.

- Résultat du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstention : 02

Candidat : Evelyne Mascret

Nombre de suffrages obtenus : 13

Madame Evelyne Mascret a été proclamée 2^{ème} adjointe au Maire.

- Election du troisième adjoint

Chaque conseiller à l'appel de son nom s'est rapproché de la table de vote et a déposé lui-même son enveloppe dans l'urne.

- Résultat du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre d'abstention : 0

Candidat : Christian Bourrat

Nombre de suffrages obtenus : 15

Monsieur Christian Bourrat a été proclamé 3^{ème} adjoint au Maire.

6) **Election des membres des commissions communales**

Monsieur le maire rappelle qu'il a envoyé à chaque conseiller, préalablement à la réunion de ce jour, la liste des différentes commissions communales déjà existantes lors du précédent mandat afin de faciliter le choix de chacun.

Le tableau ci-joint présente la composition de chaque commission ; il a été voté et accepté à l'unanimité.

7) **Délégations données au maire Article L2122-22 du CGCT**

Monsieur le maire demande au conseil municipal de lui déléguer l'ensemble des prérogatives de l'article L.2122-22 du CGCT tels que figurant en annexe.

Les délégations consenties en application du 3° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

L'ensemble des délégations de l'article L2122-22 du CGCT sont accordées à l'unanimité.

8) Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Le maire informe le conseil municipal du mode de calcul des indemnités; le montant est fixé en pourcentage correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon le nombre d'habitants de la commune (réf entre 500 et moins de 999 habitants pour la commune de Gilles). L'incidence financière pour la commune sera reconsidérée dès que sera confirmée la participation du Département.

Les conseillers décident à l'unanimité de fixer les taux suivants à compter du 23 mai 2020 et jusqu'à la fin du mandat :

- Maire : 40.3% de l'indice 1027
- Adjoints : 10.7 % de l'indice 1027

Questions diverses :

Poste vacant de Secrétaire de mairie

Le maire informe le conseil municipal des différentes initiatives qu'il a prises pour le recrutement d'un (e) nouvelle secrétaire de mairie (annonces par le centre de gestion, mails à toutes les mairies de l'agglomération, contacts personnels, vacation ,etc.. .

Entretien de la commune

Le maire rappelle l'historique qui a conduit à faire appel à l'autoentreprise Herbage28 (Franck Ferrandin) pour l'entretien de la commune.

Un contrat annuel d'heures est établi permettant une souplesse d'organisation saisonnière.

Ce choix apporte en outre les avantages suivants :

- Coût moindre pour la commune,
- Qualité et quantité du travail effectué rapporté au nombre d'heures,
- Disponibilité, autonomie, dialogue
- Bonne connaissance du territoire.

Le conseil valide à l'unanimité la reconduction de ce choix.

Enfin le Maire rappelle qu'il est le seul donneur d'ordre et qu'il soumettra au conseil municipal toute proposition des commissions quant à des travaux spécifiques à effectuer comme cela s'est toujours passé.

Commission des finances.

Compte tenu du contexte sanitaire encore incertain et de la communication qu'il a faite par mail à l'ensemble des conseillers municipaux, le maire interroge sur l'opportunité de réunir la commission des finances avant le vote par le conseil du Compte administratif et budget.

Le conseil et les membres de la commission des finances s'estiment suffisamment informés et que des modifications peuvent être faites par email.

-

Tour de table

-Timothée de Ferrières souhaite connaître la procédure pour convoquer les commissions. Le Maire laisse à l'initiative des commissions le soin de fixer la date de la première réunion et de l'en avvertir.

- Marie-Catherine Willaume demande quelle politique a été choisie quant à la distribution de masques. Le Maire met en avant le rôle d'information et de soutien de la commune à l'initiative de Pascale Labrunie pour la fourniture de masques tout public. Enfin un certain nombre de masques chirurgicaux est à la disposition du personnel communal et des personnes fragiles. Il en profite pour remercier chaleureusement Madame Pascale Labrunie.

- Dominique Ferrandin se préoccupe du taux de pesticides élevé dans les dernières analyses d'eau effectuées. La question sera posée au syndicat des eaux. La population est régulièrement informée sur le site et par voie d'affichage des analyses fournies par le Syndicat des eaux.

- Céline Huet souhaite que les panneaux d'affichage existant sur la commune soient d'avantage utilisés. Il sera tenu compte de ce souhait.

Monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 12H30